# KWZ 957 HygiClean

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) 2020/878)

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit HygiClean

Code du produit KWZ 957

**UFI** QHV8-0KY7-AU1T-EKAM

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du Détergent

**mélange** Catégorie d'utilisateurs: utilisateurs professionnels.

**Utilisations déconseillées** Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise KWZ Industrie AG

Ringstrasse 15 CH-8600 Dübendorf

Telefon +41 44 404 22 88 [8-17h] Telefax +41 44 404 22 99

Help-desk: info@kwzag.ch / www.kwzag.ch

**1.4. Numéro d'appel d'urgence** Tox Info Suisse : [24h/7d]

Tel. 145 / info@toxinfo.ch

Date d'émission 04.03.2021

Version 1.0

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3, H412

**Information complémentaire** Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.





## 2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement Aucun(e).

Mentions de danger H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence** P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P501: Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets

agréée.

Informations supplémentaires Aucun(e).

Identificateur de produit Aucun(e).

**2.3. Autres dangers** Pas de dangers particuliers à signaler.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.2. Mélanges

alcaline en solution aqueuse.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
Amines, coco alkyldimethyl, N-oxides	0,1% - 1%	Skin Irrit. 2 H315, Eye Dam. 1 H318, Aquatic Acute 1 H400	NoCAS: 61788-90-7 NoCE: 263-016-9
sodium hypochlorite, solution	0,1% - 1%	Skin Corr. 1B H314, Eye Dam. 1 H318, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 1 H410, EUH031 [EUH031: C≥5 %] Facteur M Aigu=10	NoCAS: 7681-52-9 NoCE: 231-668-3 NoIndex: 017-011-00-1

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des premiers secours

Inhalation Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de

décomposition. Consulter un médecin après toute exposition importante.

Contact avec la peau Laver abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si on peut enlever

facilement les verres de contact portés, le faire. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation

oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis

d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets,

aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements

particuliers nécessaires

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Pas de précautions spéciales.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Pas de contraintes agent extincteur.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même ne brûle pas. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Méthodes particulières

d'intervention

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Conseils pour les non-secouristes** Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Conseils pour les secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection

de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte. Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de

l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir chapitre 8 et 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles

incompatibilités

Conserver hors de la portée des enfants. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Dans le récipient fermé de moins de 1 an sur la date de fabrication de conserves. Classe de stockage ---.

7.3. Utilisation(s) finale(s)

particulière(s)

N'utiliser qu'en accord avec nos recommandations.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

**Limite(s) d'exposition**Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Pratiques générales d'hygiène industrielle.

#### Protection individuelle

Protection respiratoire En cas de ventilation suffisante, aucun équipement de protection respiratoire individuel

n'est normalement nécessaire. Appareil respiratoire seulement en cas de formation

d'aérosol ou de brouillard. Appareil respiratoire avec filtre A2 [EN141].

Protection des mains Gants de protection conformes à EN 374. Gants en latex. Temps de percée: > 8 h.

Protection des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Flacon pour le

rinçage oculaire avec de l'eau pure.

Protection de la peau et du corps Vêtements de protection à manches longues.

Risques thermiques Ne pas chauffer le produit.

Contrôle d'exposition de l'environnement

Prévenir les fuites et prévenir la pollution du sol / de l'eau provoquée par les fuites.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solution aqueuse.

Couleur Incolore.
Odeur Léger de chlore.
Point de fusion/ point de Non déterminé.

congélation:

Point d'ébullition ou point initial /

intervalle d'ébullition:

Non déterminé.

Inflammabilité: Non déterminé. Limites inférieure et supérieure Non déterminé.

d'explosion:

Point d'éclair: n'a pas de point d'éclair

Température d'auto-inflammation:Non déterminé.Température de décomposition:Non déterminé.pH: $10 \pm 0.5$ 

Viscosité cinématique: Non déterminé.

Solubilité: complètement miscible (Eau)

Coefficient de partage n-octanol/eau

(valeur log):

Non déterminé.

Pression de vapeur: Non déterminé.

Densité et/ou densité relative: 1.02

Densité de vapeur relative: Non déterminé. Caractéristiques des particules: Non applicable.

9.2. Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

**10.1. Réactivité** Voir section 10.3

**10.2. Stabilité chimique** Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de décomposition si le

produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions

dangereuses

Pas de dangers particuliers à signaler.

**10.4. Conditions à éviter** Chauffé en présence d'air. Ne pas congeler.

**10.5. Matières incompatibles** Incompatible avec des acides. Des oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition

dangereux

Aucun sous utilisation appropriée.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

**Toxicité aiguë** Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

sodium hypochlorite, solution (CAS 7681-52-9) Dermal LD50 Rabbit > 20000 mg/kg (ECHA\_API)

Oral LD50 Rat = 8.91 g/kg (NLM\_HSDB)

**Corrosion/irritation cutanée**Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles.

Sensibilisation respiratoire/cutanée Négligeable.

Cancérogénicité Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

**Toxicité pour la reproduction**Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible.

**Danger par aspiration** Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration.

**Expérience chez l'homme**Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

Autres données Donnée non disponible.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

sodium hypochlorite, solution (CAS 7681-52-9)

LC50/96h/poisson 0,18 mg/l. CE50/48h/daphnie 1,57 mg/l. CE50/96h/algues 46 mg/l.

12.2. Persistance et dégradabilité Inclus tensioactifs répondent aux critères de biodégradabilité comme définis dans le

règlement (CE) n ° 648/2004 relatif aux détergents.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation** Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**12.4. Mobilité dans le sol** Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.5. Résultats des évaluations PBT

et vPvB

Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni

bioaccumalable ni toxique (PBT).

12.6. Propriétés perturbant le

système endocrinien

Pas d'information disponible.

**12.7. Autres effets néfastes** WGK-D: 1 - pollue faiblement l'eau classement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non

utilisé

Ne pas mettre les résidus du produit dans les déchets ménagers. Les mettre dans l'emballage d'origine pour les porter à un centre de traitement des déchets officiel. Se mettre en contact avec le fabricant. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: Code d'élimination de déchet 20 01 30 .

Emballages contaminés

Rincer les conteneurs vides avec de l'eau et utiliser l'eau de rinçage pour préparer la solution de travail. Eliminer comme le produit non utilisé. Code d'élimination des

déchets 15 01 02.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification

Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations

unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable.

14.6. Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de

I'OMI

Non applicable.

Règlement type des ONU

ADR/RID Non réglementé.

IMDG Non réglementé.

IATA Non réglementé.

**Autres Informations** Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

## **RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires CPID (CH): 199833-59.

Composants au sens de la Règlement (CE) 648/2004:

<5%: agents de surface anioniques

Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 1.

Classe de stockage 12. (CH)

sodium hypochlorite, solution (CAS 7681-52-9)

Switzerland - Biocides - Annex II - Active Substances - Minimum Purity

<=18 w/w % Sunset Date: 12/31/2028 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite

liquid solution with an active Chlorine concentration)

<=180 g/kg Sunset Date: 12/31/2028 (active Chlorine released from Sodium

hypochlorite

liquid solution with an active Chlorine concentration)

Switzerland - Biocides - Annex II - Active Substances - Product Type

Product Type: 1 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite) Product Type: 2 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite) Product Type: 3 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite) Product Type: 4 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite) Product Type: 5 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Révision** Changements depuis la dernière version: remaniement général.

Signification des abréviations et acronymes utilisés

CPID: Chemical Product IDentification / Registre-public-des-produits [CH] CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS) VOC/COV: Contenu en composés organiques volatils (COV)

Les principales références bibliographiques et sources de données

L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

Procédure de classification

Méthode de calcul.

Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3

EUH031: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

ong terme.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation

appropriées à l'intention des opérateurs.

**Autres informations** 

Voir mode d'emploi de produit/etiquette.

Mode d'emploi

Clause de non-responsabilité

Conserver hors de la portée des enfants.

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des

spécifications de qualité.